



Formation des Cadres

Programme

Automne 2014 - Printemps 2015

La CESSoC vous propose son programme de formation à destination des responsables et cadres du secteur socioculturel et sportif, et à l'ensemble du secteur à profit social.

Actualités juridiques : de nouvelles règles à appliquer



Vers une Harmonisation des statuts ouvriers-employés

Appliquer les changements imposés par la nouvelle réglementation

Bruxelles : le jeudi 9 octobre 2014 [+](#)

Gestion des ressources humaines et des équipes



Le Programme d'Aide à la Promotion de l'Emploi (APE)

Gérer adéquatement les points de son asbl et envisager l'obtention de nouveaux points

Namur : les jeudis 16 et 23 octobre 2014 [+](#)



Aides à l'emploi fédérales et de la Région wallonne (Activa, PFI, PTP, SINE, ...)

Connaître le fonctionnement des principales aides à l'emploi

Bruxelles : le lundi 17 novembre 2014 [+](#)



Introduction aux Conventions Collectives de Travail du secteur socioculturel

Connaître les différentes CCT existant dans le secteur socioculturel et déterminer celles qui s'appliquent à son asbl

Namur : le jeudi 20 novembre 2014 [+](#)



Le Règlement de travail

Élaborer son règlement en consultant valablement ses travailleurs

Namur : les mardis 13 et 20 janvier 2015 [+](#)



Les Congés et les fins de carrière

Planifier les congés des travailleurs tout en assurant la continuité des activités de son asbl

Bruxelles : les mardis 3 et 10 mars 2015 [+](#)



L' Animation de réunion d'équipe

Améliorer la qualité de ses réunions, les transformer en outil de gestion efficace et convivial, en s'assurant la créativité de chacun et la participation de tous

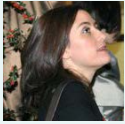
Bruxelles : le jeudi 5 et le mardi 24 mars 2015 **+**



Le Temps de travail dans le secteur socioculturel et sportif

Gérer les horaires de travail conformément aux impératifs légaux et sectoriels tout en tenant compte des besoins de son association

Namur : les jeudis 12, 19, 26 mars et 2 avril 2015 **+**



La Législation sur le volontariat

Adopter les bonnes règles de gestion de l'activité bénévole dans son association

Namur : le jeudi 30 avril 2015 **+**

Gestion des projets



Les Marchés publics

Appliquer les procédures de passation et d'exécution des marchés

Bruxelles : les mardis 9 et 16 décembre 2014 **+**

Gouvernance et stratégie



Le Fonctionnement général des ASBL

Organiser son ASBL afin de respecter les prescrits légaux et d'adapter la structure aux besoins de ses activités

Namur : les mardis 14 et 21 octobre 2014 **+**



La Gouvernance et le volontariat de gestion

Organiser le management collaboratif entre la direction et son conseil d'administration

Namur : les jeudis 4 et 11 décembre 2014 (3ème jour à fixer) **+**



La Négociation avec les syndicats dans son association

Préparer efficacement et mener sereinement la concertation avec les représentants des travailleurs

Bruxelles : les jeudis 15 et 22 janvier 2015 **+**



La Gestion stratégique

Identifier les opportunités de développement de sa mission sociale et de moyens financiers

Bruxelles : les mardis 3 et 10 février 2015 **+**

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions sur le site : www.cessoc.be

Prix

Membres * : **90€/ jour**

Non membres : **110€/ jour**

Le sandwich de midi est compris dans le prix.

** Pour bénéficier du tarif membre, il faut être affilié à l'une de nos fédérations ([voir la liste des fédérations](#)) et se connecter avec ses codes d'accès.*

Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'un soutien financier du F4S (Fonds de soutien à la formation et à l'emploi du secteur socioculturel et sportif - CP329.02 et CP329.03).

Renseignements sur le [site du F4S](#).

Nombre de participants

Pour garantir la qualité des formations, le nombre de participants est limité à **15 personnes**. Ne tardez pas à vous inscrire !

Approche pédagogique

Les formations ont été conçues pour les besoins du secteur, par des acteurs spécialisés dans les matières proposées. Une attention particulière a été apportée aux méthodes pédagogiques afin de favoriser l'acquisition de connaissances, le développement de compétences, ainsi que l'utilisation de ces acquis dans le travail quotidien.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Valérie Vreeswijk [par mail](#) ou par téléphone au 02/512 03 58.